

**MAIRIE DE ROQUEBRUNE**

**COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL**

**Le 03 juillet 2014**

**Ordre du jour**

- Compte rendu des décisions prises par le maire par délégation de pouvoir
- Rattachement des élèves de Roquebrune aux écoles de Vic Fezensac et Riguepeu
- Réfection statue du village
- Modification du tableau des effectifs du personnel communal
- Questions diverses

**Etaient présents :**

M. DESENLIS Benoit – Maire / M. DELLA VEDOVE Patrice – 1<sup>er</sup> Adjoint / M. Franck PILATI 2<sup>ème</sup> Adjoint / M. Patrice CAZES 3<sup>ème</sup> Adjoint / M. BIANCHINI Jean / GOUTX Virginie / PERES Sandra / LAILLE ARNAUD / DELLA VEDOVE Jean Luc / DUMONT Monique / GOULU MARTINAT Chantal

Le quorum de 11 est atteint, le Conseil Municipal peut se réunir et délibérer.

---

➤ **A été nommé secrétaire de séance : Franck PILATI**

---

---

## MAIRIE DE ROQUEBRUNE

---

### Compte rendu des délégations au Maire

---

#### Assainissement :

La livraison de l'Assainissement a été signée dernièrement. Suite à cette signature, une modification du budget pour la somme de -8 Euros a été validée par arrêté du Maire.

La totalité des avenants au marché initial sont de 2,45 %

---

### Rattachement aux écoles Vic FEZENSAC et RIGUEPEU

---

Le Maire propose au Conseil Municipal de rattacher la Commune de Roquebrune, suite à la fermeture de son Ecole, aux écoles de VIC et RIGUEPEU.

Ce rattachement permettra entre autre de conforter le ramassage scolaire et de garder un point de descente et de montée au Village pour les enfants scolarisés à Vic et Riguepeu.

Vote =

Contre 0

Abstention = 0

Pour = 11

---

### Réfection de la statue du village

---

Une des 2 statues du calvaire s'est dégradée avec le temps au niveau du socle. Nous avons été obligé de l'enlever par raison de sécurité.

Le souhait du Conseil Municipal étant de remplacer celle ci, des devis ont été réalisés. Après délibération, Mme KIRKPATRICK a été retenue pour la confection de celle ci.

Vote :

Contre = 0

Abstention = 0

Pour = 11

## MAIRIE DE ROQUEBRUNE

### Modification du tableau des effectifs

---

#### Personnel Communal:

La fermeture de l'École maternelle entraîne la suppression des postes de :

- Mme MACARY – ATSEM Titulaire
- Mme BADIA – Agent Territorial sous contrat

La Commission paritaire du CDG32 ayant validé la suppression de ces postes, le Conseil Municipal doit délibérer pour ou contre la suppression de ces postes.

Pour l'agent titulaire, la suppression de poste n'entraîne pas de licenciement de celui-ci, il reste à la charge de la Commune.

Pour l'agent sous contrat, la suppression de poste entraîne le non renouvellement du contrat au 1<sup>er</sup> septembre 2014.

Mme MACARY étant mutée à Vic FEZENSAC à partir du 4 Août 2014, celle ci sort donc du tableau des effectifs de la Commune.

La suppression des 2 postes ATSEM + Agent Territorial sous contrat est soumis au vote

#### Vote :

Contre = 0

Abstention = 0

Pour = 11

- **Désormais, le nouveau tableau des effectifs Communaux est décomposé tel que :**

#### **Secrétariat de Mairie :**

---

Agent TITULAIRE – Mme VILLENUVE pour 14 heures hebdomadaires

#### **Agent Technique :**

---

Agent TITULAIRE – M. PIAZZA pour 17 heures hebdomadaires

## MAIRIE DE ROQUEBRUNE

### Questions Diverses

#### Point de collecte Poubelles :

Nous allons opter pour des containers enterrés en remplacement des containers sur roulettes actuels.

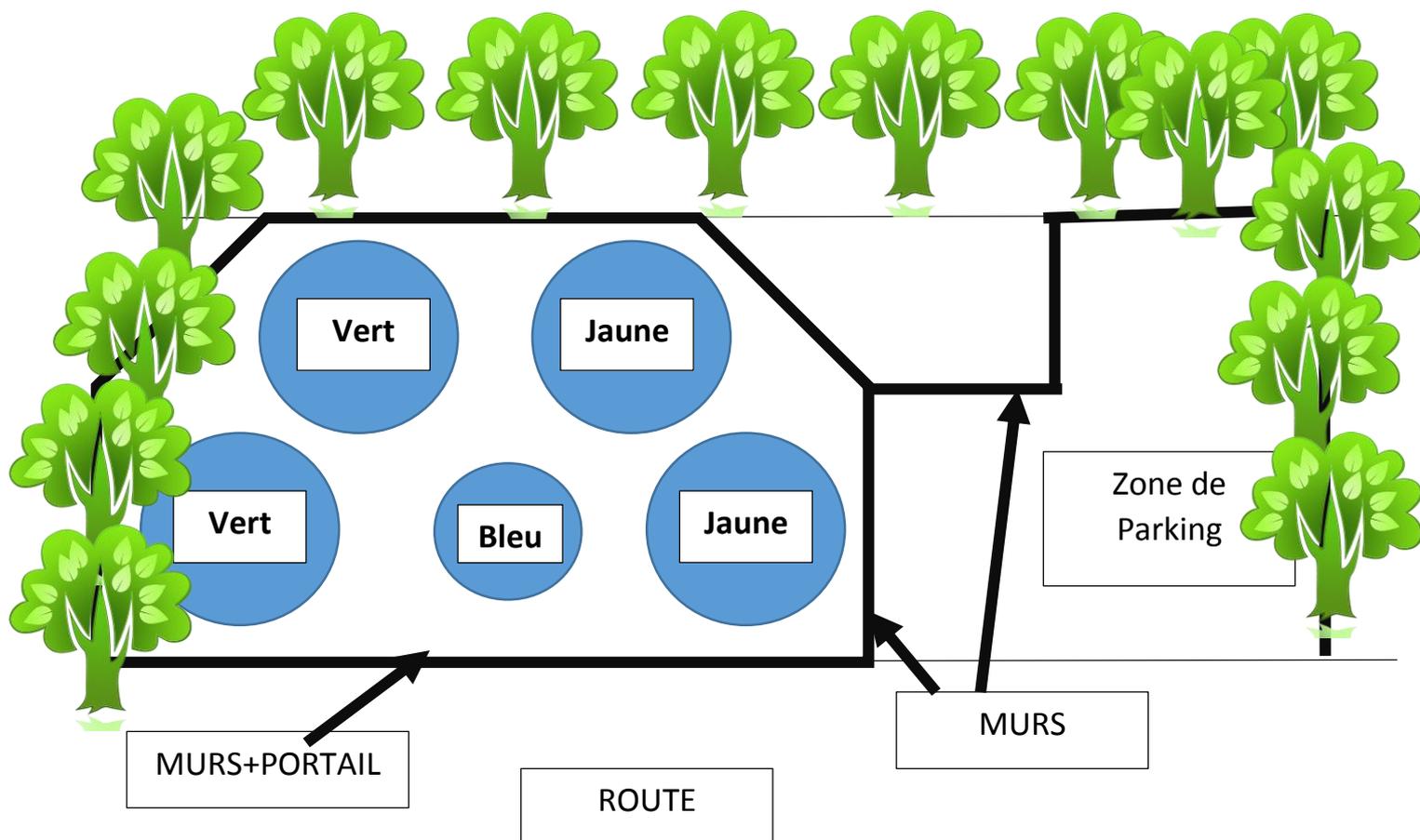
Cette modification est prise en charge par le SICTOM sur la totalité des travaux.

Nous aurons une grappe de 5 containers enterrés soit :

- 2 verts
- 2 jaunes
- 1 bleu

La capacité d'accueil des ordures ménagères sera ainsi quasiment doublée et passera de 6000 litres à 10000 litres.

Il en est de même pour les bacs jaunes et le verre.





Roquebrune, le lundi 7 juillet 2014

## MAIRIE DE ROQUEBRUNE

Ce projet devrait être opérationnel à partir d'octobre 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 23H30

Le Maire

Benoit DESENLIS